

PROGRÈS La situation s'est-elle améliorée pour les enfants ?

p. 2

En 25 ans, les droits des enfants ont progressé dans le monde. Mais il reste beaucoup à faire.



BELGIQUE La situation des enfants chez nous

p. 3

En Belgique aussi, des enfants souffrent, notamment parce qu'ils vivent dans des familles pauvres.



PRIX NOBEL Les droits de l'enfant à l'honneur

p. 4

Le prix Nobel de la paix 2014 a été attribué à deux personnes qui se battent pour les droits des enfants.



Tous les enfants ont les

mêmes droits

Il y a 25 ans, 192 pays adoptaient la Convention internationale des droits de l'enfant. La situation des enfants s'est-elle améliorée ?

Le 20 novembre 1989, presque tous les pays du monde signaient la Convention internationale relative (qui concerne) aux droits de l'enfant. Cette convention est un texte qui dit quels sont les droits que les pays doivent respecter pour que les jeunes de moins de 18 ans puissent grandir normalement et vivre heureux. En signant ce texte, la plupart des pays du monde se sont engagés à (ont promis de) faire en sorte que ces droits soient respectés.

Des progrès ?

Vingt-cinq ans après la signature de cette convention, la situation des enfants dans le monde s'est-elle améliorée ? On constate des progrès dans de nombreux domaines : santé, éducation,... Par exemple, depuis 1990, le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année dans le monde a diminué de près de la moitié. Les progrès ne doivent pas faire oublier que, dès la naissance, tous les enfants n'ont toujours pas les mêmes chances.

Dans les pays riches, la plupart mangent à leur faim, sont soignés quand ils sont malades, vont à l'école, ont le temps de jouer, donnent leur avis... Un pays riche et organisé a plus de moyens pour faire appliquer les droits de l'enfant. Dans les pays pauvres, le manque d'argent fait que de nombreux enfants n'ont même pas le minimum pour survivre. Ils ont faim, n'ont pas accès à l'eau potable



(qui peut être bue) et sont mal ou pas soignés quand ils tombent malades. Beaucoup n'ont pas la possibilité d'aller à l'école parce qu'ils vivent dans des familles pauvres et qu'ils doivent travailler pour gagner de l'argent.

Chez nous aussi

À l'intérieur des pays aussi, qu'ils soient riches ou pauvres, des injustices existent entre les enfants. Dans les pays en développement (plus pauvres), les enfants des familles plus riches vivent mieux que ceux des fa-



Repères

- La Terre compte 7,1 milliards d'habitants.
- 2,203 milliards des habitants de la planète sont des enfants (personnes de moins de 18 ans).
- Près de 2 milliards des enfants dans le monde vivent dans un pays en développement (plus pauvre). Seulement 248 millions vivent dans un pays riche.

milles pauvres.

Dans un pays riche comme la Belgique, on pourrait croire que les droits de tous les enfants sont respectés. Chez nous aussi, les enfants ne sont pas tous égaux et ils voient leurs droits bafoués (non respectés). Certains subissent des violences, d'autres vivent dans les familles pauvres qui n'ont pas les moyens de leur donner tous les soins de santé nécessaires (acheter des lunettes, aller chez le kiné...) ou de leur offrir des loisirs (aller au cinéma, faire du sport...). Partout, des enfants souffrent. Chaque enfant dans le monde mérite qu'on se batte pour que ses droits soient respectés. Des organisations, des personnes agissent partout sur la planète pour améliorer les choses.

Que dit la Convention ?

Le texte de la Convention relative aux droits de l'enfant comporte 54 articles (parties).

Ce texte reprend les règles à respecter envers les enfants de moins de 18 ans, en quatre grands principes. L'enfant a droit à tout ce qui lui est nécessaire pour sa survie, son développement, sa protection et sa participation (donner son avis,...). Les adultes doivent tout faire pour que ces droits soient respectés.

Tous les enfants, quels qu'ils soient (riches, pauvres, Blancs, Noirs,...) et où qu'ils vivent sur la Terre, doivent bénéficier de tous les droits prévus par la Convention. Le non-respect d'un des droits peut avoir des effets néfastes (mauvais) sur les autres droits. Exemple : un enfant qui n'a pas accès à l'eau potable (qui peut être bue) risque de tomber plus souvent malade qu'un autre et de ne pouvoir se rendre réguliè-

ment à l'école. On peut résumer le texte de la Convention en plusieurs grandes idées.

Quels droits ?

- J'ai le droit à la vie.
- J'ai le droit d'être en bonne santé : avoir une alimentation suffisante et équilibrée, pouvoir boire de l'eau potable et pouvoir être soigné.
- J'ai le droit d'avoir des parents, de pouvoir être aimé d'eux et de bénéficier de leur protection. Si cela n'est pas possible, mon pays doit m'aider et me protéger.
- J'ai le droit d'avoir un nom dès la naissance et que celui-ci soit déclaré officiellement. Cette déclaration officielle ouvre toute une série de droits et de protections.
- J'ai le droit d'avoir une nationalité (appartenir à un pays).
- J'ai le droit d'aller à l'école et d'avoir accès aux connaissances qui me permettront de développer toutes mes capacités

- et de comprendre le monde.
- En cas de guerre, je dois être protégé et je ne peux pas être utilisé comme soldat.
- Si je suis réfugié dans un pays parce que je ne peux plus rester dans le mien, je dois être aidé.
- On doit me protéger des coups, blessures physiques ou mentales, de toute forme d'exploitation, du travail dangereux, du travail qui m'empêche d'aller à l'école,...
- Je peux donner mon avis sur toutes les questions qui me concernent et être entendu par les adultes.
- Je peux rêver et penser librement. J'ai le droit de pratiquer une religion en allant à l'église, au temple, à la mosquée... ou de ne pas en pratiquer.
- J'ai le droit de jouer, chanter, danser, développer mes dons, me reposer...
- Les adultes doivent penser à l'intérêt des enfants quand ils prennent une décision.



Cette petite fille afghane (d'Afghanistan en Asie) fabrique des briques. Des milliers d'enfants dans ce pays travaillent pour aider leur famille. Cette situation les empêche d'aller à l'école.



Reporters/ Universal Images Group

Un meilleur accès à l'eau potable a sauvé la vie de millions d'enfants.

Les enfants vivent-ils mieux qu'il y a 25 ans ?

Vingt-cinq ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale des droits de l'enfant, des progrès ont été accomplis. Mais il reste encore beaucoup à faire.

A l'occasion des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'Unicef (organisation qui s'occupe des enfants dans le monde) publie un rapport intitulé « *Le monde est-il un endroit meilleur pour les enfants ?* ». Ce rapport dresse un

bilan (résultat) des progrès accomplis depuis l'entrée en vigueur (l'application) de la Convention.

● Des progrès pour la santé

L'Unicef constate que des progrès importants ont été accomplis depuis 25 ans. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année dans le monde a diminué de moitié depuis 1990. Le chiffre de ces décès est passé de 12,7 millions en 1990 à 6,3 millions en 2013. Moins d'enfants tombent malades et meurent avant l'âge de 5 ans parce que, par rapport aux années 1990, plus de personnes ont accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires (toilettes, salles de bains...). Ces installations permettent d'avoir une meilleure hy-

giène (propreté). Les eaux usées (sales) sont aussi mieux traitées et du coup, l'environnement est plus sain.

Par rapport à 1990, plus d'enfants bénéficient de vaccins (traitement qui permet de ne pas tomber malade). Les décès d'enfants de moins de 5 ans occasionnés par la rougeole ont baissé de 80 % entre 2000 et 2013 grâce aux campagnes de vaccination. Les cas de polio ont diminué de 99 % depuis 1988 (la maladie a presque disparu).

● La pauvreté

Au cours des 25 dernières années, la pauvreté a reculé dans le monde. En 1990, 47 % des habitants (presque la moitié) des pays en développement (plus pauvres) vivaient dans une extrême pauvreté, avec moins de

1 euro par jour. En 2010, ce chiffre était de 18 % (presque un cinquième des habitants). Malheureusement, près de la moitié des personnes vivant dans une extrême pauvreté dans le monde sont des enfants.

● Une meilleure éducation

Plus d'enfants qu'il y a 25 ans fréquentent l'école primaire. Le nombre d'enfants non scolarisés (qui ne vont pas à l'école) en âge de fréquenter l'école primaire, a baissé de plus de 40 % entre 1990 et 2012. En 1990, 99,8 millions d'enfants n'allaient pas à l'école primaire contre 57,8 millions en 2012. C'est un progrès mais, idéalement, tous les enfants du monde devraient avoir la possibilité de terminer au moins leurs primaires. Le rapport de l'Unicef souli-



Repères

- Dans le monde, près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans sont causés par la sous-nutrition (quand on n'est pas suffisamment nourri).
- En 2012, 89 % (presque 9 personnes sur 10) avaient accès à de l'eau potable. Ce chiffre était de 76 % en 1990.
- Entre 1990 et 2012, 1,9 milliard de personnes ont obtenu l'accès à une forme d'assainissement (avoir une toilette,...). À côté de cela, en 2012, 36 % de la population mondiale n'avait toujours pas de toilettes ou de latrines et 1 milliard de personnes faisaient toujours leurs besoins à l'air libre (dans l'environnement). Ces situations, provoquées par la pauvreté, entraînent le risque d'attraper des maladies.
- Depuis l'année 2000, le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde a diminué de 30 % (près d'un tiers). Actuellement, il y a quand même encore 168 millions d'enfants qui sont forcés de travailler dans le monde. Le plus souvent, les enfants travaillent pour ramener un peu de nourriture ou d'argent à la maison. Empêcher le travail des enfants n'est pas si simple. Souvent, leur survie et celle de leur famille dépendent du salaire que rapporte leur travail. Et ce, même s'il est souvent bas. Pour supprimer le travail des enfants, il faut que les familles puissent vivre en se passant de leur salaire.

gne les progrès accomplis durant 25 ans en matière de droits des enfants, mais il pointe aussi tout ce qu'il reste à faire. Des millions d'enfants sur la planète restent à l'écart des progrès. Leur bien-être et leur protection sont loin d'être assurés.

On vérifie ?

Aujourd'hui, presque tous les pays dans le monde, soit 194 États, ont ratifié (signé et approuvé officiellement) la Convention internationale des droits de l'enfant. Seuls les États-Unis, la Somalie, le Soudan du Sud ne l'ont pas encore fait. Quand un pays ratifie une convention, il s'engage à changer ses lois pour que celles-ci la respectent. Un comité (assemblée de personnes) des droits de l'enfant se réunit 3 fois par an à Genève (Suisse) pour vérifier les progrès accomplis par les pays en matière de droits de l'enfant. Les pays qui ont ratifié la Convention doivent remettre régulièrement au comité un rapport exposant la situation des droits de l'enfant chez eux. Le comité est composé de 18 experts internationaux désignés par les États signataires. Les experts sont élus pour 4 ans.

Il y a aussi des limites à respecter



Avoir des droits ne signifie pas que l'on peut faire n'importe quoi.

Jouer, apprendre, être protégé, aimé, écouté, bien soigné... Tous les enfants du monde ont droit à cela grâce à la Convention des droits de l'enfant. Mais les enfants, comme les adultes, n'ont pas tous les droits. Ils ont aussi des responsabilités. Il y a des limites. Il s'agit notamment de res-

pecter les droits des autres. Par exemple, si on vous dit que vous pouvez penser librement et donner votre opinion, vous devez en même temps respecter ceux qui sont différents ou n'ont pas les mêmes idées que vous. Les autres aussi ont le droit d'avoir leurs idées et de les exprimer.

Ce n'est pas parce que vous avez le droit de vous détendre que vous pouvez refuser de donner un coup de main à la maison.

Il s'agit aussi de respecter les lois, les règles. Vous avez le droit de manger, mais ce n'est pas une raison pour voler de la nourriture dans les magasins. Vos parents ont aussi des droits et des devoirs envers vous. C'est normal qu'ils vous obligent à faire vos devoirs, qu'ils vous interdisent de faire des choses dangereuses,... Vous pouvez vous exprimer mais pas tout décider. Ce n'est pas parce que vous avez le droit de rêver, de jouer, de vous reposer que vous pouvez refuser de donner un petit coup de main chez vous pour ranger votre chambre, faire la vaisselle...

Quelle est la situation

en Belgique ?

Bien que la Belgique soit un pays riche, certains enfants vivent des situations où leurs droits sont bafoués. La CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant) suit de près la situation des droits de l'enfant en Belgique. Rencontre.

La CODE est un réseau de 13 ONG (organisations non gouvernementales) qui, ensemble, veillent à la bonne application de la Convention des droits de l'enfant en Belgique. Valérie Provost et Xavier Briké sont actifs à la CODE. Le JDE les a rencontrés pour évoquer la situation des droits des enfants dans notre pays.

Quelles sont les situations particulièrement préoccupantes en Belgique ?

Valérie Provost : La CODE et ses membres se préoccupent de certains groupes d'enfants plus vulnérables (faibles) dont les conditions de vie sont difficiles. Je pense aux enfants touchés par la pauvreté, aux enfants migrants (qui viennent d'un pays étranger) qui arrivent en Belgique seuls ou avec leurs parents,

aux enfants handicapés, à ceux qui sont séparés de leurs parents, aux enfants en conflit avec la loi et confrontés à la justice. Les droits de ces enfants sont moins bien respectés.

● Le drame de la pauvreté

Prenons le cas des enfants touchés par la pauvreté. Quels effets a-t-elle sur leurs droits ?

Valérie Provost : En Belgique, 17 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté a un impact (des effets) sur tous les autres droits de l'enfant. Un enfant qui vit dans une famille où l'argent manque risque d'être moins bien soigné. Il a moins de loisirs. Il a plus difficilement accès à l'éducation... L'enseignement primaire devrait être gratuit. Ce n'est pas le

Les enfants qui vivent dans une famille pauvre risquent plus l'échec à l'école que les autres.

cas et ça crée des inégalités. Les familles doivent payer certains frais (piscine, sorties...). Les parents qui manquent d'argent ne savent pas tout payer. Ils font des choix et c'est ainsi que des enfants ne vont pas à la piscine. Le prix de la piscine, c'est un repas de midi. Certaines écoles aident les parents en difficulté, d'autres, non. Les enfants pauvres sont stigmatisés (jugés) à l'école.

Xavier Briké : Des enfants pauvres sont séparés de leur famille et placés dans une institution à cause de la pauvreté et pas parce qu'ils sont maltraités, par exemple. Ils sont placés loin de leur famille qui n'a pas les moyens d'aller les voir. Normalement, il faut toujours essayer de privilégier le lien avec la famille. Dans ces cas-là, on n'en tient pas suffisamment compte. Certains enfants se retrouvent aussi dans l'enseignement spécialisé alors qu'ils n'ont rien à y faire. Ce phénomène touche principalement les familles défavorisées.

Comment peut-on améliorer l'application de la Convention des droits de l'enfant en Belgique ?

Valérie Provost : Il faudrait une meilleure coordination des différentes politiques menées en faveur des enfants en Belgique. Dans notre pays, le droit des enfants est traité par différents niveaux de pouvoir (par le pou-

Des progrès ?

En 25 ans, la situation des droits de l'enfant a-t-elle progressé chez nous ? Valérie Provost : Depuis que la Convention des droits de l'enfant est entrée en vigueur en Belgique (c'était en 1992) et même si beaucoup de choses restent difficiles, le regard que l'on porte sur l'enfant et sa place dans la société, dans la famille ont changé. On est plus attentifs aux enfants, on discute plus des choses qui les concernent, on demande plus leur avis. Aujourd'hui, pour aider les enfants à bien grandir, on sait qu'il vaut mieux opter pour la bienveillance (le fait de bien traiter quelqu'un) que pour la maltraitance (le fait de maltraiter quelqu'un dans l'espoir qu'il s'améliore). Et ça, c'est assez nouveau par rapport à l'histoire. Certaines lois en Belgique ont réellement fait avancer le droit des enfants comme l'interdiction du travail des moins de 15 ans, la prise en compte de l'avis des enfants dans certaines procédures (actions en justice) les concernant.

voir fédéral qui concerne toute la Belgique, par les Communautés...) et ce n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Il faudrait consacrer aussi plus d'argent à l'aide aux enfants, surtout en ces temps de crise économique qui touche les familles.

La pauvreté progresse dans les pays riches

La crise économique (quand on produit moins de richesses) qui frappe le monde depuis 2008 a fait progresser la pauvreté des enfants dans les pays riches. Un rapport de l'Unicef, paru fin octobre 2014, montre qu'entre 2008 et 2012, 2,6 millions d'enfants ont sombré sous le seuil de pauvreté dans les 41 pays les plus riches de la planète (les 28 pays de l'Union européenne font partie de ces 41 pays riches). En tout, on estime (pense) que 76,5 millions d'enfants vivent dans la pauvreté dans les pays riches.

Dans certains pays riches, où l'on pense que les gens vivent bien, la situation est particulièrement préoccupante. Ainsi, aux États-Unis, 24,2 millions d'enfants vivaient dans la pauvreté en 2012 contre 22,5 millions en 2008. 32 % des enfants vivent dans la pauvreté aux États-Unis.

Une meilleure éducation pour un meilleur futur

Au niveau mondial, l'accès à l'éducation s'est amélioré ces 25 dernières années. Mais il reste encore beaucoup de progrès à faire. Près de 58 millions d'enfants dans le monde ne vont pas à l'école primaire. Et, parmi les enfants qui fréquentent l'école, près de 25 % la quittent avant d'avoir achevé leurs primaires. Ce taux (proportion) d'abandon n'a pas diminué depuis l'année 2000. Pourquoi tant d'enfants ne sont-ils pas ou peu scolarisés (quand on va à l'école) ? La guerre empêche de fréquenter l'école. Près de la moitié des enfants qui ne vont

pas à l'école dans le monde vit dans un pays déchiré par un conflit (Syrie, Soudan du Sud...). La pauvreté est une autre raison qui empêche l'accès à l'éducation : 95 % des enfants qui ne fréquentent pas l'école vivent dans un pays pauvre. Les mariages précoces (avant d'avoir 18 ans), dont les filles sont le plus souvent victimes, empêchent aussi de terminer ses études.

● Quel enseignement ?

Au niveau mondial, il reste aussi beaucoup à faire pour que l'enseignement soit de qualité. On constate que dans les pays pauvres, il

ya en moyenne 43 élèves pour un enseignant. Souvent aussi, les classes sont trop petites, les enfants doivent s'asseoir sur le sol ou rester dehors. Il n'y a pas assez de matériel scolaire (livres, cahiers...) pour tous. Comment, dans ces conditions, recevoir un enseignement de qualité ? Dans le monde, au moins 250 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne connaissent pas les bases du calcul et de la lecture. Et ce, qu'ils aient fréquenté l'école ou pas.

● Une chance

Quand on n'a pas la possibilité de se former (à lire, calculer, écrire), on ne choisit pas son travail plus tard. On fait n'importe quoi pour vivre et on risque de se faire exploiter. Feriez-vous plus tard le métier que vous voulez si vous deviez travailler au lieu d'aller à l'école ? Les enfants qui reçoivent une bonne instruction ont plus de chances d'exercer plus tard un métier qui leur permettra de vivre correctement. À l'école, les enfants reçoivent des informations sur l'hygiène, la santé... Ils en parlent à la maison et c'est toute la famille qui tire profit de l'école. Partout dans le monde, des associations travaillent pour améliorer l'accès à l'éducation.



Reporters / Imago



Repères

● En Belgique, il y a deux défenseurs des droits de l'enfant, un pour la Communauté flamande (partie du pays où l'on parle flamand) et un pour la Communauté française, appelée Fédération Wallonie-Bruxelles (partie du pays où l'on parle français). Ils sont élus pour 6 ans par le Parlement (les élus qui font les lois) de leur communauté.

● Leur rôle est de veiller à la protection et à l'intérêt des enfants. On peut s'adresser à eux et à leur équipe en cas de besoin. Ils ne peuvent régler toutes les questions mais ils peuvent orienter les gens vers les bons services et donner des conseils. Ces défenseurs interpellent aussi les responsables politiques du pays sur les situations qui ne respectent pas les droits de l'enfant et ils réclament des changements.

● En Flandre, ce défenseur est appelé Commissaire aux droits de l'enfant. Actuellement, c'est Bruno Vanobbergen qui est commissaire.

● Côté francophone, le défenseur des droits de l'enfant est appelé Délégué général aux droits de l'enfant. Actuellement, c'est Bernard Devos qui est délégué général. Site internet :

www.dgde.cfwb.be



Le droit des enfants

à l'honneur

Le 10 octobre dernier, le prestigieux (connu et admiré) prix Nobel de la paix a été attribué à Malala Yousafzai et à Kailash Satyarthi, pour leur action en faveur des droits des enfants. Ils recevront leur prix le 10 décembre à Oslo en Suède. Portraits.

Malala Yousafzai, 17 ans, est Pakistanaise (du Pakistan en Asie). Elle devient célèbre dans le monde entier en 2008, à l'âge de 11 ans, en dénonçant sur Internet les injustices commises par les talibans (extrémistes religieux musulmans) dans la région du Pakistan où elle vit. À cette époque, sa région est occupée par les talibans depuis 2007. Ils imposent des règles strictes à la population et interdisent notamment aux filles d'aller à l'école. En 2009, les talibans perdent le pouvoir dans la région où vit Malala, mais ils continuent à mener des attaques. Malala retourne à l'école et continue à défendre le droit pour tous les enfants d'aller à l'école. Le 9 octobre 2012, des talibans tirent une balle dans la tête de Malala ! Opérée d'urgence, puis

transférée (transportée) dans un hôpital en Angleterre, Malala est finalement sauvée. L'attaque et l'éloignement n'ont pas fait taire la jeune fille. Le 12 juillet 2013, elle fait un discours à l'ONU (Organisation des Nations unies chargée de

Malala Yousafzai et Kailash Satyarthi se partagent le prix Nobel de la paix 2014.

défendre la paix dans le monde) pour réclamer que tous les enfants du monde puissent aller à l'école.

● Récompenses

Malala devient le symbole du droit à l'accès à l'éducation pour tous les enfants. En 2013, son combat lui vaut d'être récompensée par le prix international de la paix des enfants (récompense de la fondation Kidsrights ou droits des enfants) ainsi que par le prix Sakharov du Parlement européen. Cette année, elle est récompensée par le prix Nobel de la paix et par le prix des Enfants du monde. Ce dernier est décerné par les enfants de 60 000 écoles dans 110 pays. Malala vit aujourd'hui en Grande-Bretagne, où elle étudie. Elle a créé une fondation (association) à son nom et soutient les campagnes en faveur de l'éducation des enfants dans plusieurs pays, dont le Pakistan.

Le combat de Kailash Satyarthi

L'Indien (d'Inde en Asie) Kailash Satyarthi, 60 ans, a reçu le prix Nobel de la paix 2014 pour son combat contre l'esclavage des enfants en Inde, dans les usines ou à domicile (chez les gens) comme domestiques. Dans les années 1980, cet homme a abandonné son métier d'ingénieur pour créer une association, appelée Bachpan Bachao Andolan (Mouvement pour sauver l'enfance). Elle a déjà sauvé plus de 80 000 enfants de l'exploitation.

En 1994, il a lancé un label (marque posée sur un produit qui en garantit l'origine), appelé Rugmark, connu sous le nom de GoodWeave International. Ce label garantit que les tapis qui en disposent n'ont pas été fabriqués par des enfants. Kailash Satyarthi espère voir disparaître le travail des enfants de son vivant. Pour cela, il dit qu'il faut lutter contre les patrons qui emploient des enfants, mais qu'il faut aussi que les consommateurs refusent d'acheter des produits fabriqués par les enfants.

Plus d'infos

Sur le site de l'Unicef, vous trouverez des dossiers sur les droits des enfants. Un agenda des manifestations (expos, animations, ...) organisées pour les 25 ans de la Convention est aussi disponible :

www.unicef.be

L'ONG (organisation non gouvernementale) Plan Belgique, qui défend notamment l'accès des filles à l'éducation, a conçu des dossiers sur les droits des enfants :

www.planbelgique.be

Pour lire le texte intégral (en entier) de la Convention ou un texte simplifié pour les enfants, visitez le site :

www.humanium.org



La CODE (voir page 3) publie le 20 novembre, une étude sur la situation des droits des enfants,

intitulée « On croise les droits. Regards de la CODE et ses membres sur les 25 ans des droits de l'enfant ». Ce document, plutôt réservé aux adultes, décrit surtout la situation en Belgique.

www.lacode.be

Textes : Rita Wardenier
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tel. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be

Enfants d'hier et d'aujourd'hui

Les droits des enfants sont au cœur de la nouvelle exposition organisée par la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) de Bouvignes (province de Namur).

A l'occasion des 25 ans de la Convention des droits de l'enfant, la Maison du patrimoine médiéval mosan (qui concerne la Meuse) de Bouvignes-sur-Meuse organise une exposition sur le thème de l'enfance en collaboration avec Unicef Belgique. Intitulée « Né quelque part, hier et aujourd'hui », cette expo confronte la situation des enfants d'autrefois (de l'époque gallo-romaine au Moyen-Âge) aux réalités vécues par les enfants dans le monde aujourd'hui. Elle aborde 5 aspects de la vie des enfants : la famille, l'éducation, la santé, la protection de l'enfant et les loisirs. Pour chaque thème, l'expo présente côte à côte la situation des enfants dans le passé et un volet Unicef qui brosse (montre) la situation des enfants



dans le monde aujourd'hui.

● Du passé au présent

Des objets archéologiques (du passé) comme des biberons, des tablettes de cire romaines pour écrire, des jouets du Moyen-Âge, une paire de patins en os... cô-

toient le kit santé Unicef, l'école en boîte utilisée par l'organisation dans les situations d'urgence (lors de catastrophes naturelles, dans les pays en conflit...), des jouets fabriqués par des enfants ailleurs dans le monde... On peut observer mais

aussi manipuler (écrire sur une tablette en cire, jouer,...), regarder un film...

Au fil de l'expo, on trouve des réponses à de nombreuses questions. Comment vivaient les enfants à l'époque gallo-romaine, voici 2 000 ans, et au Moyen-Âge ? Comment étaient-ils considérés ? La vie des enfants d'hier était-elle très différente de celle de ceux d'aujourd'hui ? Et de nos jours, les droits des enfants sont-ils respectés partout dans le monde ?

● C'était comment avant ?

Françoise Lefebvre travaille à la Maison du patrimoine médiéval mosan. Elle explique comment les enfants vivaient au Moyen-Âge : « La notion de droits de l'enfant telle qu'elle est développée aujourd'hui n'existait pas au Moyen-Âge. Les conditions de vie étaient dures et faisaient que beaucoup d'enfants mouraient avant d'atteindre l'âge de 20 ans. Mais on s'occupait des enfants et ils étaient respectés. Ils vivaient et grandissaient au sein de la famille jusqu'à l'âge de 7 ans. Ensuite, ils travaillaient avec les parents. Ce n'était pas de l'exploitation. Ils aidaient simplement leur famille. Vers 14 ans, certains enfants devenaient apprentis chez un patron pour apprendre un métier. Ils étaient engagés avec un contrat qui fixait les con-



Infos expo

- L'exposition « Né quelque part, hier et aujourd'hui » a lieu du 6 décembre 2014 au 30 septembre 2015 à la Maison du patrimoine médiéval mosan à Bouvignes.
- Des visites guidées et des ateliers en lien avec l'exposition sont organisés pour les classes, uniquement sur réservation.
- L'entrée à l'expo est gratuite.
- La visite guidée coûte 3 euros par enfant. Pour les classes du monde de l'Unicef, ce prix est de 2,50 euros par enfant. Infos classes du monde sur :

www.unicef.be/kids

● Infos et réservations sur :

www.mppmm.be

ditions de travail (le nombre d'heures de travail maximum par jour, les jours de congé...). Ils n'étaient pas payés, mais les patrons devaient les nourrir, les loger, s'occuper de leur linge... Si les patrons ne respectaient pas leurs engagements, on pouvait leur retirer l'apprenti. Au Moyen-Âge, les enfants pouvaient apprendre à lire, écrire et calculer. Les garçons fréquentaient plus souvent l'école que les filles. La société médiévale (du Moyen-Âge) s'occupait des enfants abandonnés ou handicapés. »
D'autres détails sur la vie des enfants d'hier et d'aujourd'hui sont dévoilés dans l'expo.

ÊTRE ENFANT À MADAGASCAR

MALNUTRITION C'est quoi ? p. 2

Qu'est-ce qu'un enfant malnutri ?
Et comment peut-on le soigner ?



COUTUMES Fady p. 3

Que disent des enfants de leur vie ? Quel est le rôle de l'école ? Et qu'est-ce que les fady (interdits) ?



PROTECTION Abus p. 4

Comment protéger les enfants d'abus (violence, maltraitance) ?



Madagascar, l'île rêvée

ou oubliée ?

Madagascar est une île qui fait rêver, car sa nature est superbe. Mais 82 % des enfants y vivent dans la pauvreté.

Madagascar est la 4^e plus grande île au monde après le Groenland, la Nouvelle-Guinée et l'île de Bornéo. On parle souvent de la beauté de cette île qui abrite, c'est vrai, des paysages splendides, une faune (animaux) et une flore (plantes) originales. Madagascar s'est détachée de l'Afrique il y a 120 millions d'années. Cet isolement précoce (très tôt) explique pourquoi Madagascar abrite des espèces éteintes partout ailleurs. Mais cette île de l'Océan Indien fait partie des pays les plus pauvres du monde. Plus de 9 Malgaches sur 10 vivent avec moins de 2 dollars (1,5 euro) par jour. Et les enfants ? Ils représentent la moitié de la population. 8 sur 10 sont affectés par la pauvreté, privés (un peu ou beaucoup) de nourriture, de soins de santé, d'éducation, de logement, d'eau, de protection...

● Soutenir la population

Au cours de ces 40 dernières années, l'île a été secouée par des conflits politiques internes. Chaque crise a créé de la désorganisation, appauvri la population. Le pays manque d'infrastructures (routes, écoles,...).

Actuellement, l'île se relève lentement d'une crise qui a sévi en 2009 (voir ligne du temps ci-dessous). Celle-ci a fait fuir de nombreux donateurs. Or, 60 % du budget (de l'argent utilisé par l'État pour s'organiser) provenaient de ces dons.

● Madagascar oubliée ?

Île oubliée ? Non, mais peu ou mal connue. Que sait-on de ses urgences, de ses difficultés en Europe ? Qu'est-ce qu'être aujourd'hui un enfant à Madagascar ? Où en sont les droits des jeunes Malgaches ? Pour le découvrir, le JDE s'est rendu sur place avec l'Unicef, une organisation présente depuis 30 ans à Madagascar.



- Superficie : 587 040 km² (la France fait 552 000 km²)
- Capitale : Tananarive (ou Antananarivo en malgache). On dit aussi Tana.
- Population : 21,3 millions d'habitants (deux fois la population belge). Plus de 8 habitants sur 10 sont paysans et vivent dans la campagne.
- Langue : le malgache et le français (enseigné à l'école).
- Monnaie : ariary (1 euro = 3200 ariarys).
- Climat : de novembre à mars, c'est la saison des pluies, elles sont passagères, mais régulières. Par ailleurs, Madagascar figure parmi les pays les plus vulnérables aux cyclones (pluies torrentielles, inondations destructrices), période entre janvier et avril.



À Madagascar, sur les marchés, on peut trouver de tout : légumes, viande, produits laitiers... Mais peu de personnes peuvent acheter cette variété

d'aliments. Le salaire minimum est de 150 000 ariarys/mois, ce qui correspond à environ 50 euros. Cet argent doit faire vivre une famille durant un

Sur un marché malgache, que trouve-t-on ?

mois. Mais quel est le prix des aliments ? Un kilo de riz coûte 1 500 ariarys (soit environ un demi-euro). Le prix du kilo de carottes varie entre 300 et 600 ariarys, tout dépend de la forme et la variété des carottes. Les fruits coûtent souvent 1 000 ariarys le kilo, peu de gens pauvres en mangent. Les produits laitiers sont hors de prix pour les gens qui ont peu d'argent : trois œufs coûtent 1000 ariarys. Quant au lait, le litre se paie 1 600 ariarys. Bref, le menu d'un Malgache est plus souvent composé de riz et de quelques légumes.

Ainsi, le midi, le repas se compose de manioc, parfois de maïs ou de carottes et de riz et, le repas du soir, c'est du riz. Si les gens, surtout à la campagne, mangent rarement de la viande, c'est parce qu'elle coûte très cher. Un kilo de zébu (vache malgache) coûte entre 40 000 et 45 000 ariarys. Son prix a augmenté de 25 % depuis 2009 ! Le porc coûte davantage que le zébu, c'est donc un plat de fête. Pareil pour la volaille (poulet, dindon, etc.). La malnutrition règne et touche donc beaucoup d'enfants malgaches (voir encadré ci-contre)

Repères

- D'après une étude^(*) récente, la faim recule globalement dans le monde mais il y a encore 805 millions de personnes qui souffrent de la malnutrition chronique (voir définition en page 2).
- Madagascar, Haïti et le Yémen restent dans la zone rouge des pays les moins sûrs sur le plan alimentaire.
- À Madagascar, 47% des enfants de moins de 5 ans sont en état de sous-alimentation chronique ou de retard de croissance.

* La FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture) dépend des Nations unies (une organisation dont le but est de faire respecter la paix dans le monde). Cette étude s'intitule «État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014».

La malnutrition

C'est quoi ?

Lorsqu'un enfant est malnutri, cela signifie que son alimentation est insuffisante et mal équilibrée.

Presque la moitié des Malgaches de moins de 5 ans, soit environ deux millions d'enfants, souffrent de malnutrition chronique, c'est-à-dire d'un retard de développement, notamment un retard de croissance en taille. La malnutrition, c'est un déséquilibre entre les apports en éléments nutritifs et les besoins de l'organisme (corps). «Souvent on ne voit dans la malnutrition chronique que l'aspect 'petite taille', explique Simeon Namana, chargé de nutrition à l'Unicef à Madagascar. Mais il y a des effets non visibles. Un enfant malnutri a des cellules nerveuses qui se connectent mal. Cela veut dire qu'il a un retard au niveau cognitif (langage, mémoire,...) et donc souvent 2-3 ans de retard scolaire. Il risque aussi d'avoir plus de maladies une fois adulte. Curieusement, un enfant malnutri peut

devenir un adulte obèse, touché par des problèmes de tension – et développer des maladies du cœur, du diabète (une concentration de sucre trop élevée dans le sang)... Ces enfants malnutris auront moins de capacités à travailler quand ils atteindront l'âge adulte. » Près d'une mère sur trois est malnutrie et commence sa grossesse avec ce problème. Ce qui ne permet pas à l'enfant d'avoir de quoi bien grandir. Et être mère, c'est une réalité que l'on connaît jeune à Madagascar. Selon une enquête menée en 2013 par l'Institut National de la Statistique de Madagascar, la moitié des jeunes filles de 19 ans sont mères.



Beaucoup de filles sont mères très jeunes

Il existe deux types de malnutrition :

- LA MALNUTRITION CHRONIQUE : l'enfant souffre de carences (manques) de nourriture, il est plutôt petit en taille et chétif (maigre, faible). Il a un retard de développement.
- LA MALNUTRITION AIGUË : elle survient quand le corps commence à consommer ses propres tissus pour y trouver de l'énergie et des composants nutritionnels nécessaires à sa survie. Elle peut être soit modérée, soit sévère. À Madagascar, 9 % (9 enfants sur 100) sont atteints de malnutrition aiguë. Les 2 stades constituent une urgence médicale et nécessitent une prise en charge rapide et efficace.



Repères

- La Convention internationale des droits de l'enfant consacre deux articles spécifiquement à la malnutrition.
- L'article 6 affirme que tous les enfants ont le droit à la vie et que toutes les mesures doivent être entreprises pour veiller à la survie et au développement de l'enfant.
 - L'article 24 ajoute l'obligation des États à réduire la mortalité des enfants, à lutter contre la malnutrition et ce, en fournissant à la population informations, eau potable, aliments nutritifs, en cas de besoin.

Visite d'un centre de santé



Dans les CSB (centres de santé de base), les enfants peuvent être vaccinés, les grossesses surveillées,... On y parle aussi d'alimentation.

À Madagascar, les familles défavorisées peuvent se rendre dans des CSB (centres de santé de base). Celui que l'on a visité au sud de l'île dessert une commune de plus de 4000 habitants. Ce matin-là, les femmes et les enfants présents ont parfois parcouru 10 km à pied pour arriver au centre. La discussion démarre sur la nutrition. Une femme témoigne : « Comment manger correctement quand on manque d'argent ? Pour le moment, la récolte a été bonne, on a du riz mais, en novembre, ce sera fini, on n'en aura

plus avant la récolte de décembre. On n'aura que du manioc (racine qui se mange) ! » L'assemblée discute. Faire un petit potager pour avoir d'autres légumes ? Pour ces habitants, si pêcher est une habitude, cultiver des légumes ne l'est pas. Ces séances d'information-discussion ont lieu chaque jour. Ce dispensaire est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ces cinq dernières années, les troubles politiques ont rendu la vie très difficile pour les enfants et les

femmes les plus vulnérables. Des CSB ont dû fermer leurs portes, faute d'argent. L'Unicef a pu en rouvrir dans près de la moitié des 122 districts de l'île. Mais actuellement, à Madagascar, seulement la moitié des enfants âgés de 1 à 2 ans ont reçu tous leurs vaccins. C'est 10 % de moins qu'en 2008.

Des soins accessibles

Chaque matin, à l'ouverture, le travail démarre par une séance de vaccination. Lors de sa première année de vie, un enfant peut recevoir jusqu'à 10 vaccins. Il est ainsi vacciné contre les maladies de base. Ce centre fait figure de bon élève, il dépasse même les objec-

Un enfant malnutri

Le médecin pèse et ausculte le bébé, mesure le rapport entre son poids et sa taille. S. a 18 ans, elle vient pour la première fois avec sa petite fille de 10 mois. Celle-ci pèse 6 kg, mesure 65 cm. L'enfant souffre de malnutrition sévère (grave).

Le médecin a pu le déterminer notamment en mesurant le périmètre brachial (tour du bras). Il est de 11, il devrait être de 13. La maman va donc recevoir du Plumpy'nut pour son bébé. C'est une



pâte nutritive prête à l'emploi, un aliment à base d'arachides utilisé en cas de famine. Le médecin regarde l'enfant qui avale la pâte. Si celui-ci n'arrive pas à avaler, il l'enverra à l'hôpital. Mais la petite fille avale bien.

Elle reviendra avec sa maman chaque semaine pour que le médecin puisse vérifier son poids. Quand elle aura pris 900 g, elle cessera de recevoir du Plumpy'nut car on considérera qu'elle n'est plus dans une situation de malnutrition sévère.

tifs (buts) fixés en matière de vaccination. Mais il faut dire que le médecin et l'infirmière vont quatre fois par an dans les villages. « Pour rejoindre ces endroits, on se déplace en pirogue et à pied, explique le médecin. C'est pareil pour le suivi des grossesses. Les femmes enceintes ne peuvent pas se déplacer sur de longues distances. » Dans la foule, il y a Bernadette, 18 ans, qui tient Odette, 18 mois, dans les bras. « Je marche 30 minutes pour arriver au centre. Ce n'est pas loin. J'ai

eu une belle grossesse car j'ai été suivie par le médecin. Odette a reçu tous les vaccins. Je continue aussi à la nourrir au sein, je le ferai encore six mois, en plus de lui donner du riz et du manioc. » Si les soins sont accessibles, ils ne sont pas gratuits. « Les familles doivent payer les médicaments, explique le médecin. Mais c'est moins cher qu'à la pharmacie. Parfois, si la personne ne peut payer, on lui fait crédit (elle paie plus tard) ou bien elle apporte des produits et je les lui achète. Je rentre chez moi avec des bananes ou d'autres choses. »



Plus de 2 millions d'enfants ne vont pas à l'école maternelle, et près de 1,5 million d'enfants en âge d'être à l'école primaire ne sont pas scolarisés.

« Je veux étudier pour mon enfant »

Les raisons pour lesquelles les enfants sont malnutris, sont multiples : les mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques difficiles, l'augmentation du prix des aliments, le faible revenu des familles, l'accès difficile aux soins de santé...

Dès lors, apporter de la nourriture aux enfants ne suffit pas. Il faut aussi leur permettre d'avoir une formation, d'aller à l'école car cela peut nettement améliorer leur vie.

Beaucoup de filles sont mères très jeunes. Et, parmi les filles de 15 ans et plus, seulement 6 sur 10 savent lire et écrire. Or, on constate que les enfants de mères scolarisées ont 50 % de chances en plus de survivre à leur 5^e anniversaire. Alicia a 17 ans. Elle a eu

un garçon, Fanilo, il y a deux ans. « Quand j'ai été enceinte, j'ai dû quitter l'école, me débrouiller seule pour élever Fanilo. J'avais besoin d'argent, alors, j'ai accueilli des hommes chez moi, pour avoir de quoi vivre et nourrir mon enfant. Un jour, lors d'une séance d'information au village, j'ai entendu que se former à l'école, c'était un droit pour des jeunes de mon âge. On a aussi dit qu'à 15-16 ans, on n'était pas prêt à bien s'occuper d'un bébé. Alors, j'ai décidé de reprendre l'école et mes parents vont m'aider en s'occupant de Fanilo. Je vais être en 4^e année (2^e année du secondaire chez nous). Étudier va m'apporter de meilleures conditions de vie. Plus tard, j'aimerais avoir un travail de bureau dans une grande entreprise. » Près de la moitié des Malgaches sont analphabètes (ne savent ni lire ni écrire) selon le ministère de l'Éducation nationale malgache. C'est aussi le cas des parents d'Alicia.

C'est fady !

C'est la coutume ?



Dans un village, qui décide de la façon dont on nourrit les enfants ? La coutume veut que ce ne soit pas toujours les mamans.

c'est diagnostiqué à temps, cela peut être soigné avec des médicaments. Mais pour cela, il faut que les femmes se rendent dans un centre de santé.

Simeon Namana, chargé de nutrition à l'Unicef à Madagascar, explique : « Si les gens restent dans leur communauté (village), alors, ils vont plutôt voir le guérisseur. À l'Unicef, on se rend compte de plus en plus qu'on doit discuter avec la population pour tenir compte notamment des fady qu'elle doit respecter. Sur la côte, il y a des villages où il est fady de manger du poisson. On doit aussi parler des croyances. À Madagascar, les mamans donnent de l'eau à leur enfant car elles considèrent que le nouveau-né est un étranger. Or, la tradition est d'offrir de l'eau à un étranger. Par la suite, le bébé continue à boire de l'eau en plus du lait qu'il prend au sein car les mamans pensent que le lait ne le désaltère pas. Souvent, cette eau vient de la rivière et elle est impropre à la consommation. Cela provoque des diarrhées ou cela gonfle l'estomac de l'enfant qui ne réclame plus à manger et se retrouve malnutri. Il faut pouvoir démontrer aux mères que cette eau ne fait pas de bien à leur bébé. Tout cela, on peut le faire dans les centres de santé. » Mais 45 % de la population ne fréquente pas les CSB. « Si on veut lutter contre la malnutrition, il faut aussi découvrir dans le village qui a autorité pour la nutrition des enfants. Ce ne sont pas toujours les jeunes mamans. Il faut aller parler avec les personnes influentes. »

La culture malgache est riche de coutumes (habitudes suivies par les personnes). Cela intervient aussi dans la nutrition.

La nutrition, la manière dont on se nourrit, est aussi dictée en partie par les habitudes de vie, les traditions, les coutumes. Dans la culture malgache, il y a les fady. Fady cela veut dire « ce qui est sacré, défendu, ce dont on doit s'abstenir ». Les fady sont en général hérités des ancêtres divinisés (considérés comme des dieux) appelés « Razana ». Mais ces fady diffèrent suivant l'ethnie (peuple), car à Madagascar, il y a 18 ethnies différentes. Et chaque ethnie a ses propres an-

cêtres et son propre cadre de vie. À Tana, ce sont les Merina (ethnie des nobles), à l'est, ce sont les Antemoro...

Des habitudes de vie

Dans des villages du sud du pays, il arrive que les matrones (femmes plus âgées qui font preuve d'autorité) donnent des tisanes aux jeunes femmes enceintes pour qu'elles soient en forme. Parfois, ces plantes provoquent de l'hypertension chez les jeunes femmes, ce qui est mauvais pour le cœur. Si

Témoignages d'enfants malgaches

La pêche

● Alberto, 15 ans, vit à Ambinanibe (sud-est), dans un village de pêcheurs. « Je me lève à 5 h le matin et je vais relever les pièges pour les poissons. Puis on les vend au village. Si la pêche est bonne, on peut en manger ! Avec l'argent gagné de mon travail, je peux payer mes frais scolaires. Une année d'école coûte 150 000 ariarys (soit 50 euros, l'équivalent du salaire minimum). Je suis au collège. Plus tard, j'aimerais poursuivre mes études, vivre ailleurs peut-être. Mais je n'ai pas envie d'avoir 6 enfants comme mes parents. »



mère, son beau-père à Tana, la capitale. Il est au collège. « J'aime apprendre l'histoire de mon pays. Surtout la colonisation française qui a fait souffrir Madagascar. Je veux connaître ça. Je veux devenir historien et être chercheur. Mais je suis l'aîné et je dois aider la famille et protéger les plus jeunes. Si maman ne peut pas payer des études à mes frères et sœurs, alors j'irai travailler pour qu'ils puissent étudier. »



pas ma langue à la maison, alors, je comprends juste un peu le français. Pourtant, c'est ma matière préférée !

Dans ma classe, il y a des enfants âgés de 7 à 12 ans. Certains sont avancés, d'autres ont redoublé plusieurs fois. Après l'école, je dois travailler à la maison : aller chercher de l'eau à la rivière, laver les assiettes... Les garçons jouent. La seule chose qu'on leur demande, c'est d'amener le paddy (riz non décortiqué) à la machine. C'est plus difficile de réussir à l'école quand on est une fille, on se sent plus fatiguée. »

Le français

● Christophine a 12 ans, elle est en CM1 (l'avant-dernier niveau avant l'entrée au collège). De sa vie à l'école, elle explique ceci : « L'école se fait en français et en malgache*. Ce n'est



* Le français est devenu obligatoire en 1896 lors de la colonisation. Depuis 1960, il est la seconde langue après le malgache. Il est utilisé par la justice, l'école, l'administration... mais peu de Malgaches le connaissent.

La colonisation

● Frédéric, 11 ans, vit avec ses deux frères et sa sœur, sa

Peu d'accès à l'eau potable

L'accès à l'eau est aussi un problème à Madagascar. L'île possède des ressources en eaux souterraines et en surface (lacs, rivières,...). Mais il n'y en a pas partout et elle est très peu exploitée, moins de la moitié (48 %) de la population dans les zones rurales (campagne) a accès à l'eau potable...

Dans le pays, très peu de personnes (14 %) ont recours à des latrines (trous qui servent de toilettes).

Partout, la défécation (faire caca) se fait en plein air (les champs, les forêts, les cours d'eau,...). Cela contamine les sources d'eau et la nourriture. La diarrhée demeure une des maladies les plus meurtrières pour les enfants de moins de 5 ans. Ce sont les communes qui sont chargées de s'occuper de cet accès à l'eau mais les besoins sont énormes et les moyens manquent.

Avec des partenaires, l'Unicef installe des points d'eau potable dans les écoles, ainsi que des



À l'école, quand il y a un point d'eau, les enfants apprennent à se laver les mains avec du savon.

toilettes, des stations de lavemains.

En 2013, 38 000 villageois ont abandonné la défécation en plein air et construit leurs propres latrines. Mais les changements demandent du temps.

Des jeunes accueillis en urgence

A Tananarive, la capitale, sur les 2,5 millions d'habitants, plus de la moitié a moins de 18 ans. La vie n'est pas facile et des enfants sont maltraités. C'est pour cela qu'en 2003, avec l'appui de l'Unicef, un centre d'accueil d'urgence a été créé. Fanja, 15 ans : « Je viens d'Antsirabe, à 200 km de Tana. Je suis venue à la capitale pour travailler en tant que femme de ménage. Mais j'étais traitée comme une esclave. J'ai fini par fuir. Et puis, des gens dans la rue m'ont amenée à la police. Je ne sais pas ce qui va se passer car ma famille n'est pas au courant. »

Une des difficultés, c'est de retrouver les familles de ces jeunes. Le centre, la police,... mènent cette recherche. Pendant ce temps, les enfants attendent au centre.

Mirana, 16 ans : « Ma belle-mère m'a accusée de lui avoir volé de l'argent. Je suis partie chercher du travail car mon père m'a dit que je devais faire en sorte de pouvoir lui rendre cet argent. J'ai trouvé du travail à 600 km de Tana mais, n'ayant pas de papiers d'identité avec moi, les gens ont refusé de m'engager. Quand je suis revenue pour reprendre mes papiers, la maison était vide. Je suis passée dans une émission de télévision « Avis de recherche » avec ma photo, et j'espère que ma famille va me retrouver. »

Cette émission passe chaque jour. Si les recherches ne donnent rien, les enfants seront placés dans un autre centre. « Ce n'est pas une vie d'enfant, exprime Mirana, car je devrais étudier, être avec mes parents. »



La pauvreté amène des familles à envoyer travailler leurs enfants, souvent les filles, comme domestiques en ville, dans des familles plus aisées et qui promettent parfois de les scolariser.



Repères

- À Madagascar, la question de la protection des enfants est préoccupante. Trop d'enfants sont victimes d'abus sexuels, de violence, de maltraitance sans que cela ne soit véritablement sanctionné par la justice. Les conditions de vie sont dures et les enfants sont rapidement amenés à se débrouiller seuls.
- Il existe cependant des réseaux de protection (RPE) dans environ une commune sur deux dans le pays. Ces réseaux créent des contacts entre la police, les tribunaux, des associations, des écoles... Ils peuvent réagir en cas de maltraitance d'enfants (grossesse précoce, mariage précoce, abandon, abus sexuel...). L'Unicef soutient ces RPE mais veut cibler son action sur les abus sexuels.
- Une ligne verte (147) a été créée pour encourager la population à refuser de garder le silence lorsqu'elle est témoin de maltraitance ou la soupçonne. Mais il faut aussi que les autorités fassent respecter des lois interdisant la violence à l'égard des enfants (voir l'encadré : dénoncer les abus sexuels : le combat de deux mères).

La rizière



Un quart des enfants malgaches de 5 à 17 ans sont obligés de travailler pour aider leur famille. Il peut s'agir, par exemple, d'aider les parents dans les rizières. Le riz représente l'aliment de base de la population. Sur cette photo, on voit des femmes et des filles occupées à repiquer les jeunes plants de riz dans le sol à l'état de boue. La rizière irriguée est la technique la plus répandue à Madagascar.

Dénoncer les abus sexuels : le combat de deux mères

Dénoncer un abus sexuel n'est pas une démarche facile. Deux mères racontent : « Nos filles avaient 8 et 9 ans quand elles ont été abusées par le voisin qui habitait juste à côté de nos deux maisons. Quand on s'en est rendu compte, les enfants ont été examinées par un médecin

qui a confirmé les faits. Nous avons déposé plainte. Le voisin a été arrêté et a été privé de sa liberté jusqu'au moment du procès, c'est-à-dire pendant neuf mois. Une enquête a démarré. Une enquête a démarré. Nos enfants ont été suivies par un psychologue et elles continuent à être perturbées par ce qu'elles ont vécu. Lors du procès, le voisin n'a pas été condamné. Nous avons décidé d'aller en appel (de demander à faire rejurer cette affaire). »

Les mariages précoces :

Le mariage précoce (de jeunes enfants) est une pratique très courante à Madagascar.

Une loi interdit le mariage avant 18 ans. Mais, dans la réalité, la pratique du mariage précoce est encore courante dans le pays.

Ces mariages se font parfois pour des raisons d'héritage. Une famille veut garder ce qu'elle possède chez elle. Elle s'arrange alors pour marier deux cousins (les enfants d'un frère et d'une sœur) par exemple.

Si le mariage est arrangé avec une autre famille, alors la famille du garçon doit donner des zébus (vaches) ou de l'argent à la famille de la fille. Dans ce cas-là, le mariage est arrangé pour des raisons financières. Les enfants grandissent dans cet univers marqué par ce genre d'habitudes liées aussi à la survie, à la pauvreté.

Le grand défi, c'est de pouvoir en discuter. Beaucoup de parents pensent qu'il ne faut pas en parler, et encore moins avec



un sujet tabou

les enfants.

À Ampasy-Nahampoa, au sud de l'île, le village a fait un autre choix. Il veut arriver à une DINA, c'est-à-dire à une convention sociale, un règlement à propos du mariage précoce. Ce serait une manière de protéger les enfants. L'Unicef soutient la démarche des habitants. « Parler de cela est courageux. Et ceux qui s'y impli-

quent ont besoin de soutien. Car ils vont à l'encontre (à l'opposé) de ce qui est une habitude très répandue, explique Michaëla Ranaivo, de l'Unicef. Il y a ce que l'on appelle des alliés mobilisateurs, des personnes comme l'adjoint au maire ou un instituteur, qui vont en parler aux habitants. Puis, ils repèrent des représentants d'associations, des chefs religieux qui seront là pour la discussion et qui représenteront les habitants. Ce qui

est rare, c'est que les femmes s'exprimeront aussi. »

L'accord qui sortira de ce dialogue sera la règle à suivre dans la communauté. Si, par exemple, on interdit tout mariage ou que l'on ne le permet pas tant que l'enfant va à l'école, alors il faudra respecter cette règle. Les tribunaux pourront en tenir compte s'ils en sont informés.

Ces personnes discutent pour faire une DINA, un règlement à propos du mariage précoce.

En savoir plus

- Sur le site www.unicef.be/kids, mettez-vous dans la peau d'un explorateur et partez à la découverte de la vie des enfants au Mexique, en Inde, au Burundi, en Indonésie, à Madagascar... Certains n'ont pas la chance d'aller à l'école aussi facilement que nous à cause des catastrophes qui ont touché leur région ou de la grande distance entre leur maison et l'école.
- Les Niuouzz diffusent le 5 décembre à 19 h sur *La Trois*, un « Code Aventure » sur Madagascar. www.lesniuouzz.be
- Karrewiet (JT pour enfants en flamand) diffuse du 17 au 21 novembre sur *Ketnet* une série de reportages sur la situation des enfants à Madagascar. www.ketnet.be/karrewiet



Textes : Marie-Agnes Cantinaux
Journal des Enfants
38, route de Hannut - 5004 Bouge
Tel. : 081/24 88 93
E-mail : redaction@lejde.be
Site : www.lejde.be